

LE CONTEXTE

Un amendement adopté dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2023 autorise, à titre expérimental, les infirmières et les infirmiers diplômés d'état exerçant en libéral, en HAD et en établissement pour personnes dépendantes à rédiger les certificats de décès au domicile des patients dans le cadre d'une mort naturelle. Depuis juillet 2024, les infirmiers sapeurs-pompiers participent également à cette expérimentation.

Cet amendement tend à répondre aux difficultés de faire appel à un médecin dans les territoires dits « déserts médicaux ». Des familles sont très régulièrement contraintes d'attendre des heures avant qu'un médecin ne rédige cet acte nécessaire à la levée du corps.

Cette formation ne se limite pas à la rédaction d'un certificat de décès, il s'agit d'acquérir des connaissances globales dans ce nouvel acte autorisé aux infirmiers ainsi que des compétences dans l'examen d'un corps dans le but de repérer une mort non naturelle.

Cette formation est ouverte au public :



- > de la formation continue

Responsables de la formation :



- > Éric BACCINO, Professeur des Universités, Praticien hospitalier, Médecine légale, CHU Montpellier
- > Stéphanie BERTHET, Cadre de santé, Pôle Urgences, Département de Médecine légale, CHU Montpellier

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU DE FORMATION

Les enseignements auront lieu en présentiel
> dans les locaux du Cesegh

PRÉREQUIS

Infirmier Diplômé d'Etat

CAPACITÉ D'ACCUEIL

45 participants

Ouverture de la formation sous réserve d'un nombre de participants éligibles supérieur à 10.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- > Télécharger le formulaire d'inscription sur le site internet du [Cesegh](https://cesegh.fr)
- > Le renvoyer à Sandrine.Loukani@cesegh.fr

Dès réception du formulaire d'inscription, la convention de formation et la facture vous seront adressées.

COÛT DE LA FORMATION

- > 600 € TTC pour les 2 jours de formation

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- > Accès PMR
- > Votre référent Handicap : Sandrine.Loukani@cesegh.fr
- > Pour toute situation de handicap, un accompagnement personnalisé sera réalisé. Plus d'informations : [consulter le site internet du Cesegh](https://cesegh.fr)

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

La rédaction des certificats de décès par les infirmiers : accompagnement et consolidation des pratiques

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Objectif général

- > Savoir rédiger un certificat de décès conformément à la législation

Objectifs spécifiques

- > Acquérir des connaissances spécifiques dans les causes prévalentes des décès,
- > Connaître les limites du rôle et des missions de l'IDE dans le cadre d'un décès,
- > Savoir effectuer une levée de corps : examiner un corps, déterminer l'heure du décès, repérer les signes et/ou indices pouvant évoquer un soupçon (doute) dans les causes du décès,
- > Rédiger le certificat de décès, et le transmettre de façon appropriée,
- > Développer des connaissances en matière de législation judiciaire et funéraire.

PUBLIC CONCERNÉ

IDE, IDEL (HAD, EHPAD,...), IPA.

diplômés depuis au moins 3 ans

LA FORMATION

Durée de la formation

- > 2 jours : 12 heures de formation

Moyens pédagogiques

- > Apports de connaissances
- > Études de cas
- > Analyses de pratiques
- > Ateliers pratiques

Modalités d'évaluation

- > Test en fin de formation
- > Délivrance d'une attestation de formation professionnelle

PROGRAMME

1^{ère} JOURNÉE

**9h00 - 12h00 En présence du Pr Éric BACCINO
au Ceseqh à Montpellier**

- Accueil et présentation de la formation
- Mortalité en France
- Causes et mode de décès
- Diagnostic du décès réel et constant /
Coma dépassé /OML

**14h00 - 17h00 En présence du Pr Éric BACCINO
au Ceseqh à Montpellier**

- Heure du décès
- Mort naturelle
- Le constat de décès par l'IDE :
examen du corps

soit 6 heures de formation

**Nombre total d'heures
de formation : 12 heures**

2^{ème} JOURNÉE

9h00 - 12h00 au Ceseqh à Montpellier

- Le certificat de décès par l'IDE : expérimentation,
décret, arrêtés (un acte, des enjeux, des
responsabilités, une conséquence)
- Secret professionnel et transmission du
certificat de décès
- La rédaction du certificat de décès par l'IDE

**13h30 - 16h30 En présence du Pr Éric BACCINO
à l'Institut de médecine légale
au CHU de Montpellier**

- Enseignement Pratique : examen de corps

**Évaluations de la formation
apprenant et formateur**

soit 6 heures de formation



Arche Jacques Cœur
222 place Ernest Granier
34000 MONTPELLIER

✉ contact@ceseogh.fr ☎ 04 99 13 60 50

Suivez-nous : Page linkedIn ceseogh

N° formateur : 91 340 556 334 N° SIRET : 378 287 080 00055 Code APE : 8559A

Pour en savoir plus
sur l'offre de formation du ceseogh

Rendez-vous sur notre site

